

## Compte-rendu des rencontres multi-parties prenantes de la filière du mica à Fort Dauphin

Sous l'impulsion de l'Initiative pour un Mica Responsable, ou *Responsible Mica Initiative (RMI)*, une vingtaine de représentantes et représentants de parties prenantes de la filière du mica à Madagascar se sont rassemblés les lundi 28 février et mardi 1<sup>er</sup> mars 2022 pour engager un dialogue collectif à propos de la chaîne d'approvisionnement du mica à Madagascar.

Les deux jours d'échange ont permis d'atteindre l'objectif affiché et partagé par la RMI au départ des discussions : identifier ensemble les enjeux de la filière et sur la base de ce constat, identifier les responsabilités et les rôles de chacune des parties prenantes face à ces enjeux, et en particulier le rôle que pourrait jouer la RMI tout en faisant bénéficier la filière mica à Madagascar de l'expérience que l'initiative a forgé depuis 2017 dans la filière mica en Inde.

Les participants ont partagé leur souhait de contribuer activement à l'établissement d'une chaîne d'approvisionnement en mica responsable, équitable et durable à Madagascar, soulignant l'intérêt et la confiance portés à la RMI.

Étaient présentes les organisations suivantes, représentées par une ou plusieurs personnes :

- Le Gouvernorat de la région Anosy,
- La Direction Générale Régionale décentralisée des Mines (région Anosy),
- La Direction Générale Régionale décentralisée du Travail (région Anosy),
- Le service régional décentralisé du cadastre minier (région Anosy),
- La mairie de Fort Dauphin,
- L'Association des Exportateurs des Minerais Industriels (AEMI),
- Les sociétés transformatrices et exportatrices HNOOR, Nabine, AS mica, Gold Mica, Zoara,
- Les sociétés Groupe Rocher et Porsche,
- Les ONG Terre des Hommes Netherlands, PACT, ALT, Fafafi,
- L'Initiative pour un Mica Responsable.

## RÉSUMÉ DES POINTS MARQUANTS

### Les pistes d'action pour la RMI

- Promouvoir un travail décent pour tous en...
  - ... accompagnant les entreprises de transformation du mica dans la mise en place de bonnes pratiques.
  - ... proposant aux entreprises de transformation du mica de s'engager en tant que membre de la RMI pour avoir accès aux outils d'accompagnement déjà développés par la RMI (formations, formations en ligne, traçabilité, protocole d'audit collectif, ...).
  - ... accompagnant les mineurs artisanaux de mica dans la mise en place de bonnes pratiques sur leur lieu de travail.

- Être le porte-voix de la filière du mica à Madagascar pour la « faire entrer dans la cour des grands » comme cela a été souligné pendant les échanges, tant au niveau local que national et qu'international.
- Contribuer à la mise en place d'un cadre légal clair comprenant des éléments sur la protection de l'environnement, d'un cadre fiscal clair, ainsi que d'un environnement favorable pour les affaires à Madagascar.
- Amorcer et faciliter une réflexion collective sur le modèle d'organisation des mineurs artisanaux de mica, dans l'objectif d'une formalisation progressive de l'activité minière artisanale de mica dans le sud de Madagascar.
- Cartographier les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en amont de la filière (sites de mines artisanales de mica) dans les régions Anosy, Androy et Iroombe.
- Contribuer à l'amélioration des connaissances sur la filière mica en intégrant Madagascar dans « l'étude économique sur la distribution de la valeur ajoutée le long de la filière mica » et dans l'étude consistant à estimer le niveau du revenu pour une vie décente dans la filière mica, et en partageant les résultats de ces études avec les parties prenantes.
- Contribuer à une meilleure coordination des programmes d'urgence, de développement et d'accompagnement des communautés de mineurs artisanaux de mica dans le sud de Madagascar en...
  - ... participant ou en créant une plateforme de coordination des programmes regroupant les ONG actives dans la région et implémentant de tels programmes.
  - ... identifiant des synergies entre programmes de développement, programmes d'urgence et programmes d'accompagnement des communautés minières.
  - ... intégrant des éléments spécifiques dans les programmes de développement concernant l'activité minière des communautés à proprement parler.
- Contribuer à la création d'un espace de dialogue régulier entre parties prenantes de la filière mica à Madagascar, par exemple en participant au Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants, dans la mesure du possible, et en organisant une ou plusieurs sessions dédiées à la filière mica. Faciliter ces échanges et en assurer le secrétariat (prise de note, partage du compte-rendu, ...).

### Les principaux constats et enjeux identifiés

- Les échanges ont débuté par une contextualisation générale de l'exploitation des mines de mica dans le sud de Madagascar.
  - Le mica est extrait de gisements dans le sud de Madagascar, et principalement dans trois régions (Ansoy, Androy et Iroombe), par des communautés de mineurs artisanaux travaillant ensemble (hommes, femmes et enfants).
  - La sécheresse sévissant depuis trois ans a entraîné une situation très précaire pour ces communautés, incapables de produire de quoi se nourrir, à cause du manque de pluie. Le *Kere* (famine) est fréquent dans les villages de communautés minières dans ces mêmes régions du sud de Madagascar.
  - La situation est actuellement critique pour ces communautés. L'implication de tous les acteurs est nécessaire pour leur venir en aide en subvenant à leurs besoins immédiats et en assurant leur développement et leur intégration dans une filière du mica responsable.
  - Pour cela, les acteurs doivent s'engager dans la promotion des droits humains, la protection de l'enfant (à travers l'accès à une éducation de qualité, à des services de santé), et la guerre contre la famine. Il a été souligné que des entreprises de la

- filière sont déjà prêtes à s'engager dans ce sens, malgré un manque significatif d'infrastructure.
- Dans cette période critique, l'exploitation du mica est en général la première source de revenus pour les familles de mineurs artisanaux. La nécessité d'identifier des sources de revenus alternatives ou additionnelles est réelle. Il a été aussi souligné l'importance du paiement d'un prix pour le mica, à la sortie de la mine, qui permettrait aux ménages de vivre décemment.
  - Dans ce contexte, les principaux enjeux identifiés par les participants peuvent être résumés ainsi :
    - Le travail des enfants est très fréquent dans les mines de mica - son éradication doit être une priorité. Les enfants accompagnent souvent leurs parents à la mine, avant l'école le matin. Certains restent dans la journée et participent aux travaux de la mine. L'absence d'infrastructures permettant l'accueil des enfants est préjudiciable.
    - La coordination des actions de chaque acteur est considérée comme complexe, alors qu'il est convenu que tous partagent une part de responsabilité dans la mise en place d'actions concrètes dans l'établissement d'une filière mica responsable. Les entreprises, au même titre que l'État, partagent une part de cette responsabilité. Les organisations de la société civile peuvent elles aussi apporter leur soutien à la mise en place d'une filière responsable.
    - Le manque d'un cadre légal clair et d'un cadre fiscal clair, tant pour les mines que pour les entreprises de transformation, nuit au développement de la filière. La problématique du permis minier est particulièrement discutée. L'importance de la délivrance de permis miniers est partagée par tous. Le permis minier permettrait de reconnaître la responsabilité d'une personne ou d'une entité sur les pratiques de travail ayant lieu sur un carré minier.
    - L'environnement n'est que peu propice au développement des affaires : les contraintes pèsent sur les acteurs du secteur privé, le manque de clarté des cadres légal et fiscal freinent les investissements. Une réflexion pour construire une vision locale et/ou nationale vers la formalisation de la filière doit être engagée.
    - La fermeture des mines est entendue par tous comme n'étant pas une solution. Au contraire, l'exploitation du mica étant de la première source de revenu des communautés minières, la fermeture des mines serait une catastrophe pour elles.
    - L'insécurité généralisée à la région du sud de Madagascar participe à la difficulté de la mise en place de solution pérenne. Les attaques régulières de *Dahalo* (bandits de grand chemin) déstabilisent la région, et pourraient notamment impacter les programmes d'accompagnement des communautés minières.
    - Le manque de connaissance et de transparence, le manque de traçabilité des produits contribuent au flou et freine la mise en place de bonnes pratiques le long de la filière.
    - Le manque d'organisation des communautés minières artisanales freine lui aussi la mise en place de bonnes pratiques et contribue au manque de transparence déjà décrit.

### Les solutions et pistes discutées

Une fois ces enjeux identifiés, les échanges ont permis l'émergence de solutions concrètes pouvant contribuer à la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement responsable en mica dans le sud de Madagascar.

- A propos du cadre légal, la délivrance de permis minier est soulignée par tous les acteurs comme une priorité - ce point est longuement discuté.

- Le permis minier permet la définition d'une zone d'exploitation claire, dans laquelle le détenteur du permis (une société ou une personne physique de droit malgache) pilote les activités minières et est responsable des conditions de travail.
- Le détenteur du permis peut aussi engager des activités de sensibilisation, de mise en place de bonnes pratiques auprès des communautés minières.
- Aussi, le détenteur du permis peut collaborer avec d'autres entités (institutions, organisations de la société civile, ...) pour atténuer les risques de travail d'enfants et protéger les familles.
- La pérennisation du système de la facture de la première vente est discutée. La pertinence de sa généralisation est remise en question, il est conseillé de concentrer les efforts sur la délivrance des permis miniers.
- En lien avec le cadre légal, la question de l'organisation des communautés minières est soulevée. En effet, une meilleure organisation permettrait de gagner en autonomie et en visibilité, et en capacité dans la mise en place de bonnes pratiques.
  - Premier constat, l'assistance d'ONG, de l'État et du secteur privé est nécessaire.
  - La formation des mineurs artisanaux (sur les techniques d'exploitation, la gestion financière, ...) est elle aussi nécessaire.
  - Une réflexion multi-parties prenantes doit être engagée pour identifier quel modèle d'organisation ferait sens pour les communautés minières artisanales de mica dans le sud de Madagascar. Malgré les difficultés potentielles présentées par les participants quant à la capacité des communautés minières de s'organiser (manque de confiance en eux, manque de collaboration, ...), la volonté de mettre en place un système organisationnel pérenne, clair et efficace, est manifeste.
- La communication des avancées des projets mis en place par les acteurs de la filière participera à l'amélioration de la visibilité de la filière et à sa reconnaissance par les parties prenantes en aval de la chaîne d'approvisionnement.

### Intervention d'acteurs internationaux

Ces réflexions ont été enrichies par l'intervention de deux représentants de marques internationales (cosmétique et automobile), soulignant les aspects suivants.

- La responsabilité du secteur privé sur les pratiques de travail des acteurs en amont des filières (mines et transformation) s'étend à tous les acteurs des filières, jusqu'aux marques finales. Certaines de ces marques ont par ailleurs inscrit dans leurs stratégies long terme des objectifs relatifs à ces enjeux d'approvisionnement responsable.
- D'autre part, le cadre réglementaire ne cesse d'être enrichi. Les exemples allemand et européen sont donnés, soulignant le fait que ces nouveaux éléments de réglementation sont très engageants pour les entreprises allemandes et européennes. Ces réglementations visent à renforcer la protection des droits humains et de l'environnement dans les filières, et imposent notamment aux entreprises un devoir de vigilance sur leurs chaînes d'approvisionnement.
- Pour une marque finale, un double enjeu apparaît : situées loin des activités amont des chaînes d'approvisionnement (mines, transformation de la matière première), les marques n'ont que peu de visibilité sur ces activités. Or, ce sont ces activités qui représentent le plus de risques (atteinte à l'environnement, aux droits humains, ...). Les marques finales s'efforcent donc d'identifier des moyens d'action le long de leurs filières, notamment en amont de celles-ci. Dans le cas du mica, l'initiative pour un mica responsable est une initiative qui répond à ces attentes : action sur le terrain, engagement des acteurs vers l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, ...

- L'enjeu de cartographier les filières, d'identifier les risques liés et de mettre en place des actions d'atténuation des risques est d'autant plus grand dans la filière mica que les marques anticipent une croissance de la demande liée à de nouvelles utilisations, notamment dans le secteur automobile. Il est dès lors crucial pour les marques finales de s'engager et d'agir pour une amélioration des conditions de travail et de vie des acteurs en amont de la filière.
- Le caractère systémique des problèmes rencontrés en amont de la filière mica, en Inde et à Madagascar (travail des enfants, atteinte aux droits humains et à l'environnement, ...) est mis en avant, ainsi que la nécessité d'une action collective et concertée pour adresser ces problèmes.
- L'importance de suivre une approche holistique tel que le fait la RMI est soulignée, afin d'adresser un maximum les causes racine des problèmes rencontrés en amont de la filière. La RMI est ainsi présentée comme un moyen efficace pour des acteurs en aval de la chaîne d'approvisionnement d'agir concrètement en amont.
- Pour certaines marques finales, l'engagement dans l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement du mica, et notamment dans l'éradication du travail des enfants et l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleurs en amont de la filière est incontournable. Ces marques finales sont prêtes à assumer leur part de responsabilité, à apporter leur soutien financier et à coordonner leurs actions pour en garantir l'efficacité.